

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	8

Date de la convocation
29 OCT. 2025
Date d'affichage
29 OCT. 2025

Objet de la Délibération

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)

Séance du 5 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 10/11/2025

Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le

ID : 032-213203011-20251105-202522RGPD-DE

Berger Levrault

L'an deux mille vingt-cinq et le 5 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Cédric FONTAN, Mme Estelle GOURIER, Mme Martine GOUZENNE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE,

Absents excusés : M. Jean-Paul BERGES, M Fabien DUPRONT, M Olivier JAQUEMET pouvoir Patricia BRUNET POTENTI, M Vanneck GASPARINI, M Jean-Claude LE MAIRE,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

OBJET : Adhésion à la Mission RGPD du Pôle ASM du CDG32

Madame le maire a rappelé à l'assemblée que le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) a imposé un volume important d'obligations destinées à prendre en compte l'adaptation aux nouvelles réalités numériques et le renforcement des obligations de transparence, de responsabilité et de respect des droits des personnes.

Elle a ensuite exposé que le volume important des obligations imposées par le RGPD rendait opportune la mutualisation de cette mission au niveau du Centre de Gestion dont le Conseil d'administration a délibéré favorablement en vue de sa mise en place.

L'adhésion à ce nouveau service se matérialiserait par la signature d'une convention entre les parties dont un exemplaire a été présenté au Conseil municipal lequel a été invité à en délibérer.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le maire, délibère à l'unanimité et décide

- d'autoriser Madame le maire à signer la convention relative à l'adhésion à la mission Délégué mutualisé à la protection des données entre la commune et le Centre de Gestion.

Acte rendu exécutoire pour extrait certifié conforme.
publication

du



Le Maire
Marie-Line EVERLET